

**VOUS AVEZ ÉTÉ
VICTIME
DE HARCÈLEMENT
OU D'UNE
AGRESSION
SEXISTE / SEXUELLE**



- Vous avez été suivie de façon insistante et inquiétante ;
- quelqu'un vous a montré ses parties intimes alors que vous ne le souhaitiez pas ;
- vous avez été l'objet d'une insulte sexiste ;
- vous avez subi des frottements insistants ou des attouchements sur des parties intimes ;
- vous avez subi une tentative de viol ou été violée.

Quelles que soient les circonstances dans lesquelles cela s'est produit VOUS N'ÊTES PAS RESPONSABLE.

Le seul responsable est l'agresseur. Rien ne justifie des injures, des menaces, une agression sexuelle ou un viol.

Ces comportements sont PUNIS par la loi, vous pouvez porter plainte.

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE IMMÉDIATEMENT OU DANS LES PROCHAINS JOURS :

1. Demander de l'aide en urgence sur le site ou en composant le 17 (Police Secours)

En cas d'agression dans les transports en commun : alerter le conducteur ou tout autre personnel du transporteur, ou utiliser les bornes d'appel d'urgence dans le métro.

2. Recueillir si possible des témoignages et conserver les preuves :

- Demander le numéro de téléphone ou l'adresse mail aux témoins.
- Leur demander de partager avec vous leurs éventuelles photos ou vidéos.

3. Déposer plainte

- Auprès du commissariat de police ou dans la brigade de gendarmerie proche de votre domicile.
Pour l'identifier, rendez-vous sur le site du Ministère de l'intérieur : <https://www.interieur.gouv.fr/Contact/Contacter-une-brigade-de-gendarmerie-ou-un-commissariat-de-police>

Hôtel de Police de Rouen : 7 rue Brisout de Barneville
tél. : 02 32 81 25 00 | contact psychologue : 02 32 81 43 44

Hôtel de Police du Havre : 196 Boulevard de Strasbourg
tél. : 02 32 74 37 00 | contact psychologue : 02 32 74 38 99

En cas d'agression dans les transports en commun :
déposer plainte dans les 72 heures maximum
(délai de conservation des images vidéo).

4. Faire constater les lésions et les traumatismes en cas d'agression

- Au Centre d'Accueil Spécialisé pour les Agressions (CASA) situé à côté des urgences du CHU de Rouen, si possible après dépôt de plainte.
CHU Charles Nicolle, 1 rue de Germont | tél. : 02 32 88 82 84

- Au CHI Elbeuf Louviers Val de Reuil, Hôpital des Feugrais, auprès de l'équipe EMHAVI : Niveau 2, bât D, rue du Docteur Villers 76410 Saint Aubin lès Elbeuf
tél. : 02 32 96 34 73 ou secrétariat des urgences 02 32 96 35 19

- Au service des urgences le plus proche de votre domicile ou chez un médecin généraliste afin qu'un certificat médical soit établi.

5. Être écoutée, conseillée et accompagnée par des structures spécialisées :

Vous pourrez ressentir dans les jours suivants l'agression, le besoin de raconter ce qui vous est arrivé, et / ou entreprendre des démarches.

- Le Centre d'information aux droits des femmes et des familles (CIDFF), permanences juridiques et psychologiques sur rendez-vous
tél. : 02 35 63 99 99

- Les structures spécialisées dans l'accueil et l'accompagnement des victimes de violences sexistes et sexuelles :

Sur l'agglomération rouennaise :

Le Pôle d'Accueil des Victimes de Violences Intrafamiliales (PAVIF) sur RV : 19 rue Armand Carrel, 76000 Rouen
tél. : 02 35 71 26 01

Sur l'agglomération elbeuvienne :

Accueil Solidarité de l'Agglomération d'Elbeuf (ASAE)
78 rue des Martyrs, 76500 Elbeuf | tél. : 02 35 37 35 97

Sur l'agglomération havraise :

L'Association Femmes et Familles en Difficulté (AFFD)

54 avenue Vladimir Komarov, 76610 Le Havre | tél.: 02 35 24 82 48

- Les Maisons de la justice et du droit, points et relais d'accès aux droits :
<https://www.cdad-seinemaritime.fr/>
- Les associations d'aide aux victimes (permanences sur rendez-vous):
AVIPP : 1 rue Guillaume le Conquérant, 76000 Rouen
tél.: 02 35 70 10 20
AVIM : 13 rue de la République 76200 Dieppe
tél.: 02 35 82 01 19
AVRE 76 : 168 rue Maréchal Joffre 76600 Le Havre
tél.: 02 35 21 76 76
- Le planning familial : 41 rue d'Elbeuf | tél.: 02 35 73 28 23

QUEL QUE SOIT VOTRE DOMICILE, VOUS POUVEZ CONTACTER PLUSIEURS NUMÉROS GRATUITS OU SITES NATIONAUX (ce ne sont pas des numéros d'urgence)

- 3919 : information et écoute pour les femmes victimes de violences
- 0 800 05 95 95 : information et écoute « Viols Femmes Informations »
- 0 800 08 11 11 : information et écoute du Planning Familial (IVG-contraception-sexualités)
- Plateforme de signalement en ligne de la police et de la gendarmerie :
<https://www.service-public.fr/cmi>
- Site du Secrétariat d'État à l'égalité entre les femmes et les hommes :
<https://stop-violences-femmes.gouv.fr>